

Image not found or type unknown



Pension alimentaire du papa malade

Par **nounoun**, le **19/03/2015** à **22:00**

Bonjour

Mon conjoint à une grave maladie : cancer. Il a un fils d'une union précédente.

Il a été hospitalisé en urgence et ne sortira pas de l'hôpital de si tôt.

Est ce que je dois me charger de cette tâche en tant que conjointe. Nous ne sommes pas mariés.

Y a t il un recours de suspension de cette pension alimentaire envers son fils de 18 ans ou pas? Dois je le signaler au juge ou pas?